Konkurse Faillites Fallimenti

No 101 Freitag, 27.05.2005 123. Jahrgang

- 1. Débitrice: Balloon Sàrl, 3962 Montana

- Débitrice: Balloon Sàrl, 3962 Montana
 Déclaration de faillite: 05.04.2005
 Suspension de faillite: 17.05.2005
 Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.06.2005
 Avance de frais: CHF 3'000.00
 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Office des faillites du district de Sierre 3960 Sierre

(02854526)